



DEUX MATINÉES

« ETAT DES LIEUX SUR LA RÉGLEMENTATION DES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS AU CANADA »

FORMATION
EN WEBINAR

Objectifs

- Valider ses acquis réglementaires,
- Appréhender les contraintes,
- Questions/Réponses – Echange et débat sur le sujet.

Public concerné

→ Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou de commercialisation de compléments alimentaires et/ou de produits de santé naturels (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing)

Prérequis

→ Pas de prérequis particuliers, les bases sur la réglementation seront reprises au début de la formation.

Deux matinées : **Judi 25 mai & Vendredi 26 mai 2023**

9h00

Connexion des participants / Présentations

9h15 - 12h30

La réglementation actuelle des produits de santé naturels

- **Introduction**
- **Définition**
- **Les catégories d'ingrédients et leur législation :**
 - Ingrédient médicinal
 - Ingrédient non médicinal
- **Les règles d'étiquetage :** Notion d'emballage intérieur et extérieur, Mentions obligatoires, Présentation, Cas des petits emballages, Langue, Exemptions ...
- **Les allégations :** traditionnelles ou non traditionnelles ? Quelles exigences ?

⇒ **Quiz, exercices : valider ses acquis**

Les exigences pour les opérateurs

- **Modalités d'enregistrement d'un PSN :**
 - Les différentes procédures de demande de licence de mise en marché,
 - la documentation,
 - les délais
- **La licence d'exploitation :** Pour qui ? Quid du NRSÉ ? Quelles exigences ?
- **Les Bonnes Pratiques de Fabrication et les exigences qualité**
 - Les BPF canadiennes
 - Les exigences qualité des ingrédients
 - Les exigences qualité des produits finis

⇒ **Quiz, exercices : valider ses acquis**



« ETAT DES LIEUX SUR LA RÉGLEMENTATION DES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS AU CANADA »

FORMATRICE

Virginie DUBIN



- Responsable du pôle Règlementaire - Compléments et Denrées alimentaires
- Spécialiste de la réglementation des compléments alimentaires
- Animatrice Qualité



MOYENS PÉDAGOGIQUES PENDANT LA FORMATION

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation sera présenté (PowerPoint qui sera également transmis en électronique), en alternant exposés et discussions avec la formatrice. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique en amont de la formation pour que l'utilisateur puisse l'imprimer ou le télécharger avant le début de la formation.

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation des acquis à compléter en fin de formation en ligne, attestation de suivi de formation.

DATE ET LIEU - 2 MATINÉES DE WEBINAR

- Jeudi 25 mai 2023 (9h00-12h30)
- Vendredi 26 mai 2023 (9h00-12h30)

TARIF PAR PERSONNE :

- 700 € HT (TVA : 20 %, soit 840 € TTC)

Pour vos demandes de prises en charge par votre Opérateur de Compétence (OPCO) Pharmanager Development possède un **numéro de déclaration d'activité : 5249 03216 49.**





FORMATION

« ETAT DES LIEUX SUR LA RÉGLEMENTATION DES PRODUITS DE SANTÉ NATURELS AU CANADA »

FORMATION
EN WEBINAR

BULLETIN D'INSCRIPTION

Session : « Etat des lieux sur la réglementation des Produits de Santé Naturels au Canada » - WEBINAR (25 & 26 mai 2023 de 9h00 à 12h30)

Nom de la société :

Nom du signataire :

N° TVA Intracommunautaire :

Participants

NOM : PRÉNOM : Fonction : eMAIL :
NOM : PRÉNOM : Fonction : eMAIL :
NOM : PRÉNOM : Fonction : eMAIL :

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.

Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

 **Attentes et objectifs individuels :**

TOTAL : _____ X 700 € HT = _____ € HT

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.

Nom et adresse de la société à facturer :

Date :

Signature :



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

